

## AVIS DE RECRUTEMENT

La Ville de Paris recrute, par détachement, deux ATTACHÉS d'administrations parisiennes H/F (catégorie A) bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre du décret n° 2020-569 du 13 mai 2020, qui prévoit, à titre expérimental, la possibilité de recruter par détachement dans un corps de catégorie supérieure des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

### **POSTE N°1 (référence : DDCT-2023)**

INTITULÉ DU POSTE : **Responsable administratif et financier (H/F)**

**PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE :** Au sein de la Direction de la Démocratie, des Citoyen-nes et des Territoires, le Service Politique de la Ville a pour missions de favoriser le développement des quartiers populaires parisiens, de réduire les inégalités territoriales et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Le pôle Mission Expertise Thématique du service Politique de la Ville intervient pour mobiliser les politiques sectorielles en faveur des quartiers. Il apporte son expertise sur les sujets concourant à la mise en œuvre du contrat de ville. Il intervient en appui des équipes de développement local (EDL) et est l'interlocuteur des directions, des partenaires institutionnels et associatifs concernant les différents axes du Contrat de ville et les dispositifs transversaux qu'il peut porter.

**PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU POSTE ET DES MISSIONS :**

Intervention sur l'axe du Groupement d'Intérêt Public pour la Réussite Éducative qui réunit la Ville de Paris, l'État et la CAF pour mettre en œuvre, à Paris, le dispositif de Réussite Éducative (soutien d'ordre éducatif, culturel, social ou sanitaire à des enfants de 2 à 16 ans rencontrant des difficultés). Ce GIP est doté d'un budget annuel de 1 400 000 € et s'appuie sur plusieurs contrats publics d'envergure ainsi que sur un appel à projets annuel pour déployer son action.

Missions principales :

- Être l'ordonnateur secondaire du groupement.
- Assurer la conception et l'ajustement du budget du groupement
- Co-pilotage des instances de gouvernance du Groupement et représentation partenariale
- Suivi de dossiers en propre
- Conception des campagnes des demandes de subventions
- Suivi des marchés du GIP
- Gestion des outils de communication et de pilotage

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :**

Ce poste implique des déplacements dans les 8 arrondissements parisiens concernés par la politique de la ville, disponibilités en week-end ou en soirée (événements partenaires) ; Pas d'encadrement

**PROFIL SOUHAITÉ :**

Savoir être : Qualités relationnelles et rédactionnelles, Autonomie, Réactivité, Capacité de synthèse, Esprit d'initiative, Polyvalence

Connaissances professionnelles : Maîtrise de la gestion budgétaire et comptable des organismes publics et privés, Expérience des partenariats institutionnels et du fonctionnement associatif, Connaissance fine de la politique de la ville et des sujets liés à l'Éducation, Maîtrise de l'environnement juridique des groupements d'intérêt public, Choix, rédaction et exécution des contrats publics.

Savoir-faire : Aptitude à appréhender des environnements professionnels et institutionnels multiples et complexes. Conception, réalisation, évaluation de politiques publiques, Conduite de réunions, Conduite de projets

**LOCALISATION DU POSTE :** Paris 19ème ARRONDISSEMENT

## **POSTE N°2 (référence : DVD-2023)**

**INTITULÉ DU POSTE : Chef de projets accessibilité et conception inclusive de l'espace public (H/F)**

**PRÉSENTATION DE LA DIRECTION/ DU SERVICE :** L'Agence de la Mobilité est un service de la Direction de la Voirie et des Déplacements. Lieu d'expertise et de production d'études stratégiques, elle est au service de la transition des mobilités et de la transformation de l'espace public. Elle a un double rôle d'aide à la décision et d'impulsion de dynamiques collectives

**PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU POSTE ET DES MISSIONS :**

Au sein du pôle Partage de l'Espace Public et Qualité de l'Air (PEPQA) de l'Agence de la Mobilité, vous assurez le pilotage des projets correspondant aux enjeux de la stratégie d'accessibilité universelle, à savoir :

- Construire et porter une vision stratégique des enjeux d'accessibilité universelle, en vue d'élever les standards de confort de la voirie et de promouvoir un espace public inclusif.
- Piloter la mise en œuvre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) : mise à jour, gouvernance, programmation budgétaire, instances de concertation.
- Organiser l'animation de réseau et la diffusion d'une culture partagée en matière d'accessibilité.
- Superviser la conception et la mise en œuvre de programmes de formation et de sensibilisation.
- Développer les missions de conseil et d'accompagnement auprès des services opérationnels, notamment à travers des contributions aux diagnostics et projets réalisés dans le cadre des démarches « Embellir votre quartier », mais également à travers l'expertise des opérations d'aménagement et d'urbanisme, en appui au pôle développement et aux services centraux et territoriaux de la DVD.
- Conduire, accompagner ou évaluer des expérimentations : guidage dans l'espace public, repères tactiles et sonores, applications numériques...

Pas d'encadrement

**PROFIL SOUHAITÉ :**

Savoir être : rigueur, autonomie, capacités d'organisation, qualités humaines et relationnelles, sens de la diplomatie, inventivité, capacité à être force de proposition

Connaissances professionnelles : conduite de projet, aménagement de l'espace public, mobilités des personnes

Connaissances particulières : des connaissances dans les domaines de l'accessibilité de l'espace public, de la mobilité et de l'urbanisme, et des problématiques de handicap constitueraient un atout.

**LOCALISATION DU POSTE :** Paris 13<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT

### CONDITIONS À REMPLIR

Ces postes sont ouverts aux fonctionnaires titulaires appartenant à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés mentionnées à l'article L.5212-13 du code du travail.

Les candidat.es doivent justifier de la durée de services publics, fixée dans le statut particulier du corps de détachement, exigée pour l'accès à ce corps par la voie du concours interne.

**Pour l'accès au corps des attachés d'administrations parisiennes, une durée de quatre ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est requise.**

### LA CANDIDATURE DOIT COMPORTER :

- Un dossier comprenant votre curriculum vitae et un dossier de reconnaissance des acquis de votre expérience professionnelle établi selon le modèle joint en annexe ;
- Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier l'appartenance à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- La fiche annexe complétée relative aux aménagements éventuels attendus pour le poste à pourvoir ;
- Une copie recto-verso de votre pièce d'identité ;
- Un état des services détaillé et signé par votre responsable hiérarchique, récapitulant votre carrière et vos différentes positions administratives. Pour les agents de la Ville de Paris, cet état des services doit être demandé à votre UGD.

# Attention : seuls les dossiers complets seront traités

**VOUS POUVEZ POSTULER du 3 au 30 octobre 2023 - 16 heures**

sur le site internet de la Ville de Paris à l'adresse suivante :

<https://www.paris.fr/pages/le-recrutement-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-4674>

en sélectionnant le recrutement correspondant.

## **AUDITIONS À PARTIR DE DÉCEMBRE 2023**

**Date prévisionnelle de prise de fonctions à partir du 1er janvier 2024**

Les dossiers de candidatures seront examinés par une commission chargée de vérifier l'aptitude professionnelle de chaque candidate à exercer les missions dévolues au corps d'accueil. Seules les candidat.es dont le dossier aura été retenu seront convoqué.es à un entretien par la commission.

L'audition consiste en un entretien d'une durée de vingt-cinq minutes sur la base du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi par le/la candidat.e. Cet entretien a pour point de départ un exposé de dix minutes au plus du/de la candidat.e sur son parcours professionnel. La commission apprécie la motivation, le parcours professionnel et la capacité du/de la candidate à occuper les fonctions de niveau supérieur ou de catégorie supérieure que recouvrent les missions du corps des attachés d'administrations parisiennes dans lequel il/elle a vocation à être détaché.e puis, le cas échéant, intégré.e.

À l'issue des auditions, la commission établit la liste des candidat.es proposé.es au détachement.

Le/la candidat.e retenu.e, parmi les candidat.es proposé.es par la commission, est détaché.e dans le corps des attachés d'administrations parisiennes pour occuper le poste sur lequel il/elle a candidaté.

La durée du détachement est fixée à une année, à l'issue de laquelle, en cas d'avis favorable de la commission d'aptitude, le/la fonctionnaire est déclaré.e apte à être intégré.e dans le corps de détachement.